

Editorial

UNE ASSEMBLEE EN MARCHE... ARRIERE

Eh bien voilà, c'est fait. Après avoir élu (plutôt forcés et contraints) leur maître, les Français, enfin du moins une grande minorité d'entre eux, ont choisi les valets qui vont donner blanc-seing au Président pour présider, c'est-à-dire appliquer sa politique ultra-libérale. Car, malgré un flou savamment entretenu depuis des mois sur le contenu exact de son programme, l'essentiel est limpide : tout pour les entreprises, et donc les riches, et de moins en moins pour les autres, c'est-à-dire la majorité de la population. Salariés et retraités vont donc souffrir. Certains pensaient élire le Messie, c'est un succédané de Messier qui va appliquer les vieilles recettes libérales, dont on sait depuis 30 ans qu'elles ne marchent pas... Enfin, plus précisément, qu'elles ne profitent qu'aux plus aisés, aux nantis. Pour preuve, le patron du Medef est aux anges, et une partie non négligeable des deux anciens partis politique laminés par ces élections (l'un vraiment de droite, l'autre fausement de gauche) se déclarent prêts à soutenir ce gouvernement dans ses basses œuvres. Avec une repré-

sentation nationale qui n'a rien de populaire, c'est une marche forcée vers le passé digne du 19^e siècle qui se prépare.

C'est donc à un véritable coup d'état social que nous assistons, bernés et bluffés par un système électoral à bout de souffle, qui depuis trop longtemps utilise sciemment un épouvantail d'extrême-droite (par ailleurs provisoirement lui aussi affaibli, et c'est tant mieux) pour manipuler le peuple. Avec 57 % d'abstention, sans compter les 2 millions de bulletins blancs et nuls, ces élections législatives auront été une véritable mascarade, envoyant à l'Assemblée une armée de godillots fantomatiques et pour certains incompetents, qui ne représentent réellement au mieux que le quart des votants ! C'est bien le retour déguisé d'une forme de suffrage censitaire, avec de plus en plus de députés issus des

classes supérieures de la société, et qui la dirigent à leur guise. Elire un banquier à la tête de l'Etat, puis une armada de consultants en finance ou d'entrepreneurs comme députés, c'est mortel pour les derniers acquis sociaux des travailleurs et des pensionnés. L'augmentation de la CSG est inscrite dans le marbre, et sans débats gênants. Ceux qui ont aimé le fameux 49-3 adoreront les ordonnances, même si la pilule est amère ! Le code du travail n'a qu'à bien se tenir ! Quant aux ministres, les récentes démissions plus ou moins forcées de quatre d'entre eux, rattrapés par les classiques « affaires » prouvent bien que le personnel politique restera en majorité véreux comme un fruit blet.

Dans un tel contexte, nous ne pourrions donc compter que sur nos propres forces pour tenter de nous opposer à la destruction du tissu social qui se prépare. Espérons que les quelques députés proches du peuple et des idéaux sociaux fassent entendre leurs voix pour soutenir nos futures luttes. Faisons par notre présence dans la rue mentir l'adage cynique mais ô combien vrai de Paul Valéry, qui disait : *la politique c'est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde.*

Prenons nos affaires en main !

Rédaction

Bennot Anne
Bouilhou Brigitte
Boule Daniel
Marchiando Eric
Mathuey Omar
Valadier Michel



La Vie de La Liaison

SESSION DECENTRALISEE 2017 : UNE CUVÉE REUSSIE

Après une annulation l'année dernière pour cause de conflits sociaux, plus d'une cinquantaine de retraités venus de toute la France se sont retrouvés du 29 mai au 2 juin dans le cadre enchanteur d'Etretat, et plus précisément dans l'ancienne gare SNCF transformée en centre de vacances du CCE (ou du CCGPF pour faire plus moderne). Nouveauté cette année : une vingtaine de jeunes militants du syndicat de Paris-St Lazare étaient aussi en stage, avec une cohabitation enrichissante. Il faut dire que ce centre est parfaitement bien tenu, et son gérant a fait preuve d'une grande disponibilité pour régler les inévitables petits dysfonctionnements. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

Comme d'habitude le séjour alliait trois matinées de conférences-débats et des après-midis de détente et de découvertes locales.

Le premier jour nous avons accueilli la CNL (Confédération Nationale du Logement), dont le président, M. Eddie Jacquemart nous a dressé un tableau lucide de la situation subie par les locataires, tant dans la pénurie de logement sociaux que pour la cherté de plus en plus accentuée des loyers. Et le parc locatif SNCF n'est pas en

reste, insuffisant, prix excessifs, inaccessible à bien des actifs, sans parler des problèmes spécifiques des retraités. La CNL comme nous-mêmes n'attendons rien de bon de ce nouveau gouvernement ultralibéral, et le fait qu'il n'y ait même pas de ministère

du logement est significatif. Il est à craindre que le blocage des loyers ou les baux précaires de 3 ou 6 ans ne soient bientôt gravement menacés. Bien entendu nous avons évoqué les problèmes des charges de plus en plus élevées et complexes à analyser, ainsi que celui des expulsions. Autrefois très liée à la CGT, la CNL diversifie ses contacts, et nous serons amenés à travailler avec cette association dynamique et efficace.

Le lendemain, Mathieu Amiech et Claude Carrey (ce dernier retraité de SUD-Santé) nous ont entretenus d'un sujet que nous n'avions que peu abordé jusqu'à présent, mais qui envahit sournoisement nos vies, à savoir la mainmise de l'informatique sous toutes ses formes sur notre société. Certes personne ne nie les avantages qu'elle procure souvent, mais la contrepartie insidieuse est là : il est de plus en plus difficile d'avoir un contact humain pour acheter un billet de train, réserver une place de théâtre, obtenir un renseignement administratif, etc. Il n'est que de voir la dif-

ficulté d'avoir un interlocuteur à la CPRP ou à l'Agence Famille pour s'en persuader. Ce côté pervers de l'informatique a depuis longtemps envahi tous les corps de métier, et c'est à la suite du refus de mettre une puce électronique à tous leur cheptel ovin que des éleveurs ont réagi par la création de « faut pas pucer mémé dans les ordi », joli slogan pour lutter contre la marchandisation et le contrôle à outrance des animaux comme des humains. Ces résistances se sont fédérées dans une association plus large, qui a pris elle aussi un nom imagé : « écran total ». Le débat avec ses deux représentants a été passionnant. Un seul regret : que nous n'ayons pu y associer les jeunes militants, qui ont forcément un regard différent du nôtre sur cette problématique. C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser à la fin novembre à la fédé une rencontre entre « écran total » et les actifs comme les retraités disponibles. Nous vous tiendrons bien entendu informés des modalités exactes.

Enfin la troisième matinée avait pour thème le nucléaire, sujet incontournable dans un département qui concentre deux centrales nucléaires (Paluel et Penly),

tégés juridiquement que ceux d'EDF ou d'Areva : ce sont de véritables tâcherons des centrales, nomades, maltraités, effectuant les boulots les plus exposés, et bien entendu jetables à la moindre incartade. Un parfait exemple de ce que nous promet la société moderne à la Macron. Un film pédagogique sur ce scandale humain et sanitaire est disponible dans notre bibliothèque à la fédé.

N'oublions pas l'intervention de Gilles Le-loupp sur la poursuite de notre action solidaire au Burkina. La troisième classe de notre projet est bien partie, et une vente d'artisanat a permis d'alimenter les dons nécessaires.

Enfin, comme à son habitude, Eric Marchiando nous a fait un petit topo de la situation passée et présente du rail en Seine-Maritime : une projection de photos d'époque nous a permis de visualiser un train au départ du quai N°1 de la gare d'Etretat, là où nous avons pris tous nos repas !

Côté détente, une excursion en bus à Fécamp, pour visiter la Bénédicte, à la fois chef d'œuvre d'architecture kitch, musée d'histoire locale, mais surtout, siège de la fabrication de la célèbre liqueur. Une petite dégustation nous a permis d'en apprécier les arômes.

Les deux autres après-midis ont été consacrés à randonner sur les falaises d'Etretat, côté amont puis aval. Ces sites sont magiques et incontournables, alliant la blancheur des falaises de craie aux formes

travaillées par l'érosion, la verdure des champs (nous sommes en Normandie !), et le bleu intense de la Manche, surtout qu'il a fait un temps très ensoleillé ! On comprend mieux l'engouement des impressionnistes (Monet et tant d'autres) pour ce site classé, et Michel Valadier nous a fait une fort intéressante conférence sur le sujet depuis ce panorama exceptionnel.

Nous avons apprécié l'intervention d'un camarade actif du syndicat Normandie, ainsi que la visite de Madame la Maire et d'une partie du conseil municipal, qui ont pu échanger avec nous sur nos buts et nos valeurs.

Bien entendu ce séjour a permis aussi de débattre et nous retrouver autour de bons repas préparés par notre équipe de cuisiniers, qui n'ont pas ménagé leur peine pour assurer cette tâche difficile mais gratifiante. Un grand coup de chapeau à Daniel, François, Jojo, Alain, Mehmed et les autres ! Il est à noter que chacun, actif comme retraité, a mis la main à la pâte



sans parler à l'échelon régional de l'EPR de Flamanville et du centre de retraitement des déchets de la Hague. Si tous nos participants à nos sessions sont familiers de risques encourus par le nucléaire (Tchernobyl, Fukushima, en attendant la suivante) nous n'avions pas abordé jusqu'à présent le scandale de la sous-traitance dans les centrales, et des risques pour les travailleurs précaires sous-formés, sous-payés, mais surexposés aux radiations et à la contamination. C'est maintenant chose faite grâce à l'excellente intervention de Philippe Billard, militant CGT qui, après avoir travaillé à Paluel et avoir dénoncé de tels agissements, s'est vu harcelé par les dirigeants, puis s'est vu interdit de travailler dans les centrales ! Bel exemple de transparence, de démocratie et de justice sociale de la part de ceux qui annoncent à longueur d'année que le nucléaire c'est propre et sans danger. Ce militant exemplaire défend maintenant les sous-traitants exposés aux risques nucléaires, d'autant qu'ils sont évidemment moins pro-

pour les tâches ménagères, en parfaite conformité avec les valeurs que nous défendons.

Un grand merci également à Paul Bischoff qui se mariait le samedi suivant, et qui a tenu à nous offrir un sympathique apéro pour rafraîchir des gosiers assoiffés par les longs débats.

Comme à chaque fois nous éditerons d'ici la fin de l'année une plaquette avec de belles photos. Notre camarade François Truc de Lyon est chargé de sa réalisation. Concernant l'aspect financier les comptes sont en cours de finition, et nous sommes « dans les clous ». Bien sûr nous tiendrons les comptes définitifs et détaillés à la disposition de toutes et tous à la fédération. Bref, une session pleinement réussie, et notre énergie se tourne dès à présent vers la suivante, qui devrait avoir pour cadre les monts du Lyonnais.



LA VIE DES SECTIONS...

Le 13 juin dernier s'est tenue une sympathique réunion des retraités de la section de Nevers. Une vingtaine de participants sont venus débattre en présence de deux actifs et de deux membres du bureau de liaison des retraités. Ces derniers ont fait le point des affaires en cours, de l'AG du 23 mars dernier, puis ont évoqué avec les deux retraités nivernais qui y ont participé la session décentralisée d'Etretat. L'actualité sociale et politique a été aussi abordée, dans un contexte où actifs comme retraités savent bien qu'il faudra se battre ensemble et dans l'unité avec les autres travailleurs et citoyens si on veut limiter la casse sociétale que nous promet le gouvernement Macron, épaulé par son assemblée pléthorique de godillots aux ordres. Pour se remonter le moral et prendre des forces pour les futures actions, cette réunion se terminait par un repas convivial où chacune et chacun a pu continuer à échanger et à débattre.

NATHALIE PRADELLE : LE PIRE EST EVITÉ

Nous étions plus de 800 militant-e-s, actifs comme retraités, venus par un temps exécrable le 6 juin soutenir Nathalie Pradelle, notre camarade horariste menacée de licenciement, lors de son passage en conseil de discipline. Rappelons brièvement que cette cadre militante à SUD-Rail était injustement accusée d'avoir « espionné » l'ordinateur de sa supérieure hiérarchique, alors qu'elle partageait le même poste de travail depuis des années. En fait, Nathalie est harcelée depuis des années pour son engagement syndical et son refus de se soumettre à la doxa libérale en vigueur dans les sphères directoriales. Le verdict vient de tomber : 12 jours de mise à pied et dernier avertissement. Certes la sanction reste injuste et totalement disproportionnée, mais notre soutien a permis d'éviter le pire, puisque la radiation des cadres était demandée. Ce cas restera emblématique de la chasse aux sorcières dont s'est emparée la direction SNCF pour faire rentrer dans le rang toutes celles et ceux qui tentent de s'opposer à la mise en coupe réglée des cheminots et de

leurs représentants pour se plier aux normes ultralibérales qui transforment notre SNCF en entreprise moderne qui maltraite ses salariés.

Détail choquant et significatif, l'immeuble de SNCF Réseau à St Denis, hideux par son architecture sinistre, est « embelli » par des garde-corps grillagés censés empêcher celles et ceux en burn-out de mettre fin à leur vie. Au lieu d'empêcher les salariés de craquer du fait des choix managériaux dignes de l'esclavage de la part d'une direction inhumaine, par l'aménagement des postes de travail et la prise en compte de la souffrance au travail, on installe des dispositifs pour prévenir les issues fatales ! Bref, au lieu de traiter les causes du mal-être, on essaye d'empêcher les conséquences funestes, du moins sur le lieu de travail, car ça ferait tâche sur les murs glacés et aseptisés d'une direction qui tôt ou tard, devra répondre de ses choix néfastes.

En attendant, merci à toutes celles et ceux qui sont venus manifester leur solidarité et leur refus des dérives mortifères de cette coquille vide qu'on appelle encore la SNCF.

Braderie à l'Action Sociale : 4 EHPAD SNCF sur la sellette

La direction de l'Action Sociale SNCF a décidé de vendre en 2018, 4 EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), patrimoine social des cheminots : Villevaudé (P. Est), Neuilly/Marne (P. Nord), Santenay (Dijon), Illiers Combray (PRG), gérés par le FASS (Fonds d'Action Sanitaire et Sociale 1,1% de la masse salariale). Ils offrent une capacité d'accueil de 270 places. La participation financière du FASS dans les EHPAD SNCF s'élève à 85% de la pension. Si cette cession se réalise, les pensionnés en perte d'autonomie devront se tourner vers les structures privées dont le coût beaucoup plus élevé entre 2500 et 4000 € mensuels sera à leur charge.

Cette cession de 4 établissements à un repreneur privé, sans aucune concertation avec les OS, marque un total désengagement du GPF dans l'accompagnement des cheminots tout au long de leur vie. Elle va laisser plus

de 100 salariés, la plupart contractuels, sur le carreau.

Alors que le FASS est excédentaire (plus de 30 millions de €), la direction fait le choix de brader nos acquis sociaux. Cette décision s'inscrit dans l'organisation du futur démantèlement de la protection sociale orchestré par le gouvernement MACRON qui offre une manne financière au privé.

Les OS SUD -Rail, CGT, UNSA ont interpellé à plusieurs reprises la direction de l'Action Sociale et ont demandé une audience au DRH du GPF.

Un comité de défense des EHPAD de Villevaudé et Neuilly/Marne, créé par les familles des résidents, a lancé une pétition en ligne que nous vous invitons à signer massivement.

www.change.org/p/comite-de-defense-des-maisons-de-retraite-de-villevaude-et-de-neuilly-sur-marne-pour-le-maintien-des-maisons-de-retraite-sncf-de-villevaude-et-neuilly-sur-marne

Le combat des "Chibanis" marocains devrait enfin connaître son issue en janvier 2018

La Cour d'appel de Paris examinait, les 15 et 16 mai dernier, le dossier d'un peu plus de 800 cheminots de nationalité ou d'origine marocaine (plus de la moitié d'entre eux ayant été naturalisés depuis). Ils poursuivent la SNCF pour discrimination durant leur carrière et ne rendra ses jugements que le 31 janvier 2018. Une décision qu'explique la présidente de la Cour d'appel prise en vertu du nombre de dossiers dont le regroupement d'informations relatives à ce sujet, devrait demander du temps pour être examinés.

L'affaire avait été contestée une première fois dans les derniers délais, par la SNCF qui demandait à ce que sa condamnation soit rejugée. En effet, en septembre de l'année 2015, le Conseil des prud'hommes de Paris sanctionnait lourdement la Société pour « discrimi-



nation dans l'exécution du contrat de travail » et « dans les droits à la retraite » à l'égard de 832 cheminots de nationalité ou d'origine marocaine "les Chibanis". Elle réparait ainsi une injustice à l'encontre de ces employés cheminots qui estimaient avoir été bloqués dans leur carrière et lésés à la retraite en raison de leur nationalité.

La compagnie ferroviaire avait alors été condamnée à verser quelques 200000 € de dommages et intérêts aux retraités marocains, qui en exigeaient 400000, soit la coquette somme de 170 millions d'€, un montant jugé, «exorbitant et sans aucune mesure avec la réalité», par les avocats de la SNCF.

L'affaire trouve son origine dans les années 1970 quand la compagnie ferroviaire en besoin d'une force de travail bon marché et disciplinée affectée à la

construction et à l'entretien des voies, recrutait en CDI, quelque 2.000 Marocains dans les campagnes du Royaume. Mais arrivés à destination dans l'Hexagone, leur statut de « travailleur étranger » ne leur permet malheureusement pas, d'accéder à celui administratif d'agent au statut, plus avantageux et accessible aux seuls Français. Pire, les "Chibanis" de par leur nationalité marocaine, ne pouvaient cotiser aux mêmes caisses de santé et de prévoyance. A labeur égal, ils n'ont pas eu le même déroulement de carrière que leurs homologues français et ne sont pas partis à la retraite au même âge, ni avec le même taux de pension.

Pourtant, la convention signée entre la France et le Maroc stipulait « l'égalité des droits et de traitement avec les recrues marocaines ». Les "déclassés de la SNCF", ou "indigènes du rail", comme ils se plaisent parfois à se désigner, tout contractuels qu'ils étaient, n'ont jamais pu bénéficier leur carrière durant, du statut de contrat de droit privé qui, aujourd'hui, aurait pu leur éviter d'aller au-devant de la justice française pour faire valoir leurs droits. Une justice française qui, dans un premier temps, les avait rétablis dans leur droit justement et dont ce coup-ci, ils espèrent obtenir gain de cause.

« Nous les Chibanis, on travaillait à part, comme des charbonniers »

Le récit de cette humiliation commence au Maroc en 1972, telle que la raconte Ahmed Katim, porte-parole de l'association qui rassemble les ex-salariés marocains de la SNCF. Né à Youssoufia, à une centaine de kilomètres de Marrakech, Ahmed se souvient très bien de sa rencontre avec les recruteurs de la SNCF. « Ils sont venus nous trier en mars 1972, à Meknès », raconte-t-il. « Là, ils nous ont fait des prises de sang, nous ont regardé le fond d'œil, puis ont fait passer à ceux qui étaient retenus, dont je faisais

partie, une radio et des test de français, lors d'un nouveau rendez-vous à Casablanca ». Il abandonne ses pâturages pour la lointaine France. Le voyage durera presque trois jours, depuis le port de Tanger en bateau, en passant par Madrid jusqu'à Hendaye en train, avec arrivée à la gare d'Austerlitz.

8 et 9 juillet
Notre-Dame
des-Landes 2017

La Coordination des Opposants nous invite, à nous rassembler ici, à Notre-Dame-des-Landes contre le projet d'aéroport. Nous avons besoin de ce moment fédérateur et convivial, expression et instrument d'une mobilisation intacte.

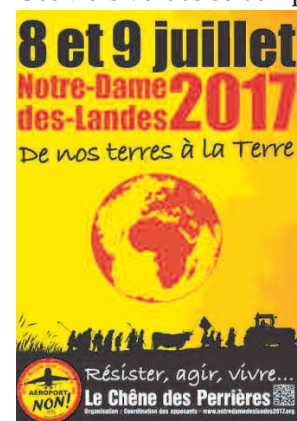
De nos terres à la Terre

Notre base demeure la défense de nos terres agricoles, des paysans et habitants menacés d'expulsion, et celle de ce territoire

Notre lutte locale participe, avec beaucoup d'autres, à la recherche d'un mieux vivre général, solidaire, pour tous les peuples de notre Terre.

Résister, agir, vivre

Ces trois verbes se complètent et se ré-



pondent. Loin d'une résistance passive, nous agissons ensemble, tissons des liens, vivons déjà d'autres possibles. La participation

active d'un collectif syndical nous ouvre des perspectives de solidarités réciproques, comme aux grandes heures des alliances ouvriers-paysans de Loire-Atlantique.

Quelles que soient les décisions gouvernementales, nous maintiendrons nos positions :

NON au projet d'aéroport !

Résistance !

Un stand de restauration tenu par le syndicat de St Lazare sera sur place.

INOUI ! VOUS AVEZ DIT INOUI ?

...Comme c'est inouï ! Pour paraphraser le film « Drôles de drames » (1937) il nous faudrait un nouveau Louis Jouvet dans la dernière superproduction des studios Bla-Bla-Pépy, qu'on pourrait intituler « Drôle de chemin de fer » (ou drôles d'autres choses, mais tâchons de rester courtois). En effet, devant une telle ineptie, on hésite vraiment entre l'éclat de rire, comme pendant une bonne farce des Monty Python, et l'écœurement, voire la rage. De quoi s'agit-il ? Nous venons d'apprendre que notre génial et vibronnant (et si moderne !) PDG, lassé de voir ses trains rapides et très chers continuer à s'appeler TGV, au bout de seulement 40 ans de vrai succès, et sûrement admirablement conseillé par des communicants grassement payés à la hauteur de leur pédanterie et de leur servilité au système, bref ce charmant personnage vient de décider de rebaptiser du terme effectivement inouï d'INOUI son fleuron de la grande vitesse aux prix stratosphériques. Le tout avec un graphisme qui restera lisible lorsque le premier de ce qu'on appelait avant bêtement un train versera dans le fossé suite au délabrement avéré du réseau, mais, bof, depuis la partition de notre ex-grande entreprise, chacun son problème, ce ne sera pas de sa faute, mais celle des lampistes bien entendu. Ce qui s'appelle encore provisoirement Société Nationale des Chemins de Fer Français se conforme donc à l'image de notre société toute entière, c'est-à-dire qu'elle marche sur la tête, sans repère ni but autre que de faire du pognon en se prostituant (pardon, en se vendant) sur le Marché (majuscule obligatoire), le tout dans une novlangue que n'aurait pas reniée le génial Orwell. C'est vrai que sous les coups de boutoir du libéralisme planétaire triomphant, la société humaine tend de plus en plus à effectuer la symbiose à marche forcée du 1984 orwellien et du meilleur des mondes d'Huxley, avant de se fondre dans le feu d'artifice final de « Soleil Vert » au vu des dernières nouvelles du réchauffement clima-

tique, pour rester dans la métaphore cinématographique.

Nous assistons au triomphe des publicitaires et autres pédants de la branchouille qui trouvent sûrement plus brillant de transformer les sigles avec du signifiant (par exemple, SNCF,



dont on a déjà dans ce journal dénoncé la transformation en un nom commun comme une marque de cassoulet) par des acronymes à deux balles qui ne signifient rien de plus que la vacuité intellectuelle et morale de leurs concepteurs grassement payés à se foutre du peuple. Après Orféa, Valéo, Ouibus, voici donc Inouï, proposé par les concepteurs de l'agence Branléa. Certes il nous serait facile de gloser et de nous gausser à l'infini par les commentaires faciles sur les sens réels de cette nouvelle appellation ; Inouï comme un train qui arrive à l'heure, ou comme les tarifs proposés ; le regretté Raymond Devos s'extasierait devant le petit Oui-Oui qui saute du Ouibus dans l'Inouï (ce qui est physiquement impossible vu que ces deux « produits » ne sont pas en correspondance). Sans compter les renversements de sens permis par la symétrie parfaite du graphisme, qui peut se retourner aussi vite que la veste d'un parlementaire ou d'un ministre. Bravo le palindrome visuel, chapeau l'artiste sûrement payé le prix de dizaine de vies de salaires des cheminots, mais là aussi, ce n'est pas grave, ceux-là ont vocation à être supprimés et remplacés par des machines de vente dans les superbes centres commerciaux que sont devenues

les gares SNCF. Pas étonnant que de plus en plus de cadres supérieurs viennent du privé et vendent du chemin de fer comme ils vendraient des petits pois au supermarché du coin, sous l'œil bienveillant du commercial en chef, le bien nommé Guillaume Pépette. Raoul Dautry, Louis Armand, pas la peine de vous réveiller, oui ils sont devenus fous, et votre chemin de fer public, fleuron de la Nation, est bien mort et enterré. Place à Ubu-Roi des Inouïs !

Tout ceci serait risible si cela n'était pas le reflet de notre société en route vers l'implosion finale comme une supernova (non, ce n'est pas une marque de yaourt !), où la brillance, le vernis, le paraître, la frime, et surtout le goût du lucre, ont pris la place des valeurs éthiques et morales, telles qu'une affiche de la jeune SNCF de 1938 le proclamait fièrement : un service public au service du Public !

Tout ceci est grotesque, mais d'un grotesque qui tourne au tragique, quand des cheminots arrivent à se suicider sur leur poste de travail, quand des « clients » (du vieux français usager, puis usagé, en désuétude) perdent la vie à Brétigny suite aux turpitudes de nos dirigeants qui ont sacrifié la sécurité et le respect de leur personnel au culte du veau d'or. Curieusement, dans ces circonstances tragiques, on entend moins nos grands communicants s'exprimer dans leur sabir « globish » où trois mots d'anglais mal employés voisinent avec un français de pacotille, signe d'une inéluctable défaite de l'intellect collectif au profit (un joli nom qu'ils vénèrent) du pidgin mondialisé des financiers.

Alors, puisqu'en façade tout du moins (dans cette société de m...tout n'est qu'apparence) la mode est au « déga-gisme », et même si son successeur sera coulé dans le même moule, par principe, par dignité, par respect pour ce qui reste du chemin de fer, un seul slogan pour SUD-Rail « Pépy démission ! »

Grève à OUIBUS



Devant la surdité de la direction quant à leurs revendications (la préservation de leurs emplois et de leurs salaires), les conducteurs Ouibus lyonnais ont fait une grève très suivie, pendant 3 jours à partir du 27 mai, Les lois du marché sont impitoyables et les mécanismes de sous-traitance se répandent comme une traînée de poudre en vue de voir baisser le coût de la main-d'œuvre et de précariser des salariés corvéables au moindre coût puis jetables.

Le 13 mars dernier, la direction de Ouibus (service géré par SNCF C6, filiale de la SNCF) a annoncé aux conducteurs lyonnais qu'ils seraient transférés aux cars Faure.

Elle impose aux conducteurs la démission forcée pour permettre ce transfert chez Faure. Ils perdront ainsi 600 € sur leur fiche de paie mensuelle - soit un quart de leur salaire en grande partie dû aux primes auxquelles ils ont droit. Les conducteurs se préparent à se mobiliser à nouveau en essayant d'entraîner ceux du dépôt parisien. Si la SNCF a fait appel à des intérimaires, le trafic des lignes desservies par Ouibus a néanmoins été perturbé et des lignes annulées comme celles vers Dijon et Paris ou Genève et Milan.



TRANSKEO, en route vers le chaos

Le 30 juin prochain sera inaugurée la nouvelle ligne de tramway T11 entre Epinay sur Seine et le Bourget, en fait un quadruplement à moindre frais de la Grande Ceinture Nord de Paris afin d'y faire circuler des voyageurs, sous forme de trams-trains. Si l'on peut se réjouir de la réouverture d'une ligne SNCF au trafic voyageurs, le mode d'exploitation retenu est proprement scandaleux : au lieu d'exploiter elle-même la ligne avec des CRTT (Conducteurs de Tram-Trains, agents de conduite spécialisés au statut, mais moins qualifiés et moins rémunérés qu'un conducteur « classique »), la SNCF organise et accentue elle-même le dumping social en faisant appel à la sous-traitance, à l'image de Fret SNCF qui utilise sa filiale VFLI et SNCF Réseau sa filiale Sfëris. Une centaine d'agents travailleront donc pour une nouvelle filiale TRANSKEO, avec une réglementation du travail calquée sur la convention collective de la branche ferroviaire, bref ces agents ne seront même pas des cheminots au statut quoi que conduisant des trains SNCF sur une ligne SNCF ! De mieux en mieux !

Cerise sur un gâteau bien faisandé, les conducteurs devront assurer un jour de vente de billets par semaine de travail et les contrôleurs pourront...garer les rames à l'atelier de maintenance !

Les actifs avaient donc bien raison de se battre contre la convention collective en juin dernier, Transkeo est bien la preuve que la SNCF organise sa propre concurrence jusqu'à la caricature. Dans l'optique de la future ouverture des marchés TER et RER, Transkeo risque donc bien d'être l'arme de destruction massive des conditions de travail, de la rémunération et du statut des cheminots. Un rassemblement de lutte se tiendra donc sur le site de l'inauguration le 30 juin.

VIE DE LA LIAISON



Sylvain Homère nous a quittés. Il est décédé subitement le 14 mai dernier. Il était encore en réunion de section le 11 mai. A la Liaison Nationale nous l'avons côtoyé lors du repas de fin d'année en décembre 2016 ainsi qu'à l'Assemblée Générale du 23 mars dernier. Ses camarades de la section des retraité-e-s de Bordeaux parlent de Sylvain comme étant un militant exemplaire avec une grande gentillesse et retiennent son incessant combat à faire prévaloir la solidarité et la culture. Sylvain, fils de cheminot, a fait carrière chez Kéolis. Il était en retraite depuis un an et demi et participait activement aux travaux de sa section de retraité-e-s. Il a été incinéré le 20 mai à Montussan. A sa femme, ses proches et ses compagnons de lutte du syndicat de Bordeaux, la Liaison Nationale des Retraité-e-s présente ses plus sincères condoléances



Il n'y a pas d'âge pour dire « Oui » ! Paul et Valérie l'ont fait le 3 juin dernier !

Et Paul (Bischoff) a même traversé la France (en large) pour venir nous saluer à Etretat lors de notre session décentralisée et pour nous offrir, avec toute la gentillesse et le grand cœur que nous lui connaissons, un apéritif pour fêter son mariage. Cadeaux, apéro, repas gastro...nomique, et des moments très, très animés rien n'a été trop beau pour fêter comme il se doit pareil événement. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes tourtereaux !

Le coton au Burkina Faso : vers la fin des OGM ?

C'est par la SOFITEX, Société à 45% française en 1991 que commence la libéralisation du secteur du coton, avec l'adoption d'un PAS (Plan d'ajustement structurel) qui prévoit l'adoption de réformes économiques. L'industrie cotonnière est prépondérante au Burkina Faso. En 2008, cette industrie représentait 60% des recettes d'exportation par an. 95% de la production est transformée à l'étranger et emploie en 2016 30% de la population active (4 millions de personnes).

Le coton du Burkina Faso est en concurrence avec celui des occidentaux (notamment des USA) qui subventionnent leurs producteurs. Cette production, destinée à l'exportation, contraint les producteurs à faire appel aux spécialistes techniques et scientifiques du Nord pour moderniser les systèmes de culture. Formation, diffusion des outils et pratiques modernes sont assurées par les sociétés d'exploitation cotonnière, en partie détenues et gérées par des occidentaux, ce qui rend la production de coton dépendante.

Le Burkina Faso a appelé les USA et l'UE à supprimer les subvention accordées à leurs propres producteurs, qui désavantagent les cotonniers africains.

Un choix de développement agricole alternatif était possible

En 1999, une tentative d'implanter la culture du coton biologique au Mali puis au Burkina a eu lieu. Son rendement est inférieur à celui du coton conventionnel, mais largement compensé par l'économie de traitements chimiques. La SOFITEX, guère favorable à cette initiative qui lèse ses actionnaires des revenus des intrants qu'elle vend aux paysans et qui constituent une part importante de ses bénéfices n'a pas œuvré pour que ce coton bio soit choisi par les pouvoirs publics. Début les années 2000, le secteur du coton est en crise - le prix élevé du pétrole rend onéreux le transport. Le marché international de l'or blanc connaît des difficultés. Le coût des campagnes de récolte 2004 et 2005 n'a pu être rem-

boursé. Entre 2004 et 2008, les revenus des producteurs ont baissé de 26%. Depuis 2008, un coton OGM a été introduit par l'Institut National d'Etude et de Recherche Agricole (INERA) et la SOFITEX, après un accord avec Monsanto. Il s'agit d'un coton rendu résistant à certains insectes ravageurs grâce à l'introduction d'un gène issu de la bactérie *Bacillus thuringiensis* (Bt), variété transgénique introduite en toute illégalité.

Le coton de Koaré



Les responsables de la décision qui a amené à adopter dès 2008, la culture du coton BT, sont le professeur Maxime Somé et l'ancien ministre des Ressources animales, M. Alassane Séré, tous deux membres du BBA (Burkina Biotech Association) et l'ISAAA (International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications) qui ont rassuré la population burkinabé au sujet des OGM en leur apportant une information "saine et juste"...). L'ISAAA est en fait une agence américaine qui dispose de fonds inépuisables pour promouvoir les OGM sur tous les continents.

La stratégie du groupe Monsanto, au Burkina Faso a été de se rendre incontournable par le contenu des contrats passés avec les producteurs, par l'évolution des semences fournies. Prisonniers de contrats qu'ils ne peuvent dénoncer, les producteurs n'ont aucun recours - particulièrement dans des pays où l'Etat de droit et l'administration de la justice sont corrompus. C'est d'ailleurs dans ce genre de pays qu'il

lui est plus facile de se développer : C'est une nouvelle forme de colonialisme qui se met en place et qui transformera les petits exploitants africains en ouvriers agricoles livrés aux caprices de l'agrobusiness international. L'étude du Copagen, partenaire du CCFD-Terre Solidaire de 2014 à 2016, sur les performances réelles du coton Bt a été récemment publiée. Les chercheurs de l'INERA ne procédaient pas à tous les essais normalement prévus pour ce genre de technologie : de leur propre aveu ils ne procéderont qu'à deux croisements au lieu de sept. La SOFITEX est partie prenante dans ce désastre. Le rapport donne des conclusions accablantes.

Mise au courant de l'enquête, la SOFITEX exige l'interruption de l'enquête et la récupération de toutes les données. Des paysans sont inquiétés. En vain, l'enquête se poursuit grâce à la chute du régime en 2014.

L'INERA, la SOFITEX et Monsanto ont imposé depuis 2008 aux paysans la culture du Bt sur les deux tiers des surfaces cotonnières avec la promesse de profits exponentiels. Pourtant, ce qui était alors surtout recherché, n'était pas le profit des producteurs mais la limitation des pertes causées dès 1996 par l'invasion de chenilles qui s'attaquaient aux récoltes puis l'apparition d'un insecte alors inconnu, la mouche blanche. De nouvelles pertes sont enregistrées. L'autre objectif était de diminuer les traitements insecticides (et par conséquence, le temps de main d'œuvre correspondant aux 4 traitements supprimés sur 6).

Or, contrairement aux promesses, les coûts de production explosent : + 7% à l'hectare, + 32% à la tonne. Les revenus des paysans baissent de 14 %. Devant cette situation, les paysans ont réussi, par leur combat et grâce au changement de gouvernement, à se libérer des contraintes imposées par Monsanto. Le coton Bt sera totalement abandonné en 2018.

L'ETUDE NUTRINET SANTE

Il s'agit d'une étude portant sur un groupe de sujets suivis pendant plusieurs années réalisée sur une large population d'adultes volontaires (qui deviennent en s'inscrivant des Nutri-nautes), dont l'objectif est d'étudier les relations nutrition-santé.

Les Nutri-nautes sont suivis grâce au site Internet Nu-



Un tiers de l'humanité est en surpoids ou obèse

vers de ce type d'étude, on peut ainsi mesurer de façon précise les apports alimentaires mais aussi prendre en compte les autres déterminants tels que

l'activité physique, le poids, le tabagisme, les antécédents familiaux... et regarder les liens avec la santé et le risque de maladies.

Identifier des facteurs de risque ou de protection liés à la nutrition, pour des

maladies qui représentent aujourd'hui des problèmes majeurs de santé publique, constitue

une étape indispensable pour établir des recommandations nutritionnelles

visant à prévenir ces maladies et à améliorer la santé des populations.

Il s'agit d'étudier sur un large groupe de personnes en France :

- Les comportements alimentaires et leurs déterminants en fonction de l'âge, du sexe, des conditions socio-économiques, du lieu de résidence etc.
- Les relations entre les apports alimentaires, l'activité physique, l'état nutritionnel et la santé. Tous les grands problèmes de santé sont étudiés, entre autres, l'obésité, l'hypertension artérielle, le diabète, les dyslipidémies, les maladies cardiovasculaires, les cancers, l'asthme, la migraine, les troubles digestifs, le vieillissement etc.

Qui peut participer ?

Toutes les personnes âgées de 18 ans et plus peuvent participer à l'aventure NutriNet-Santé.

Il suffit d'avoir accès à Internet et de disposer d'une adresse e-mail individuelle.

La participation est totalement bénévole et n'induit aucun frais pour le Nutrinaute.

www.etude-nutrinet-sante.fr/

RISQUE ANXIETE AMIANTE : ON CONTINUE !

Le 20 juin dernier, nous étions une centaine de militants à l'audience de départage venus soutenir les 147 camarades ayant déposé un dossier au tribunal des prud'hommes de Paris concernant leur exposition à l'amiante durant leur carrière, entraînant un risque réel de préjudice d'anxiété, vu l'épée de Damoclès que cette fibre cancérogène fait peser une vie durant aux salariés exposés. La SNCF continue de se défausser, arguant du fait que seules les entreprises ciblées par le ministère peuvent se prévaloir, ce qui n'a pas empêché sa condamnation en tant qu'employeur de sous-traitants repris dans la liste des personnels concernés. Ces arguties sont scandaleuses, l'amiante continue de tuer chaque année. Nous irons donc au bout de notre combat pour faire bouger les lignes. Le rendu du jugement aura lieu le 26 octobre. Nous y serons présents !

Au Parlement européen, les votes méprisants du FN à l'égard des travailleurs

Dans les élections le FN cherche à labourer les terres de la gauche en se posant en défenseur des travailleurs et des protections sociales. Pendant ce temps, au Parlement européen, ses eurodéputés montrent un tout autre visage : ils se désintéressent des accords de libre-échange, refusent de lutter contre les délocalisations, soutiennent le « secret des affaires » qui protège les multinationales, s'opposent à l'égalité femmes-hommes au travail, refusent la prévention des cancers professionnels ou la lutte contre l'évasion fiscale. Les votes des députés d'extrême-droite démontrent qu'ils ne se préoccupent pas des intérêts des travailleurs.

Leur bilan met en lumière le vrai visage économique et social de l'extrême-droite : le mépris pour les salariés, français et étrangers.

Accords de libre-échange : le FN s'en moque.

Le « secret des affaires » protégeant les multinationales : le FN vote pour.

Renforcer le pouvoir des salariés : le FN vote contre.

Droits des femmes, égalité au travail : le FN vote contre.

Prévenir les cancers professionnels : le FN vote contre.

Lutter contre l'évasion fiscale : le FN vote contre.

Pour aider la science dans la relation nutrition/santé

Pourquoi cette étude ?

De nombreuses études scientifiques (chez des malades ou des volontaires sains au niveau des populations ou sur modèles animaux ou cellulaires) ont mis en évidence le rôle joué par la nutrition comme facteur de risque ou de protection des maladies les plus répandues en France, comme dans l'ensemble des pays industrialisés, qu'il s'agisse des cancers, des maladies cardiovasculaires, de l'obésité, du diabète de type 2, de l'hypertension artérielle...

La nutrition n'est pas le seul déterminant de ces problèmes de santé. En effet, des facteurs génétiques, biologiques et environnementaux interviennent dans l'apparition de ces maladies. Pour mettre en évidence le rôle spécifique des facteurs nutritionnels, il est indispensable de développer des études sur de très grandes populations. Au tra-

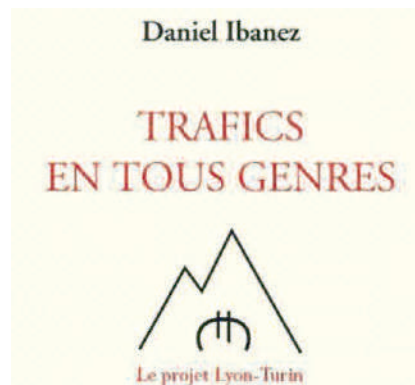
Grands projets inutiles

La Cour des Comptes réaffirme ses doutes sur la pertinence du Lyon-Turin

La pertinence du tunnel Lyon-Turin, comme celle du canal Seine-Nord, n'est toujours pas établie, estime la juridiction financière. Elle alerte sur la montée en puissance de ces deux grands projets très coûteux.

On ne pourra pas taxer les sages de la Cour des Comptes d'inconstance. Dans leur rapport sur le budget de l'Etat en 2016, rendu public le 31 mai, la Cour des comptes alerte de nouveau le Gouvernement sur les risques financiers liés à deux grands projets d'infrastructures de transport dont elle estime que la pertinence n'est "toujours pas établie". Il s'agit du projet ferroviaire Lyon-Turin et du canal Seine-Nord. Quand il s'agit de distribuer de l'argent aux grosses entreprises de travaux publics les gouvernements sont toujours là. Mais pour les infrastructures vraiment utiles comme celle défendue à Ambérieu le 4 mai dernier par les syndicats SUD-Rail, nos dirigeants de tout bord regardent ailleurs.

Voici deux livres d'un grand opposant à ce projet Daniel Ibanez qui expliquent la collusion entre le BTP, les juges et les politiciens. Editions Tim Buctu. Ils sont à la bibliothèque de la Fédération.

*Les patrons sont contents des promesses du Gouvernement*

Des "pistes de travail intéressantes" pour le Medef, des "priorités prises en compte", selon l'U2P (artisans), une "volonté de rénover notre modèle social" pour la CPME, les organisations patronales ont accueilli plutôt favorablement mardi le programme de réforme du travail engagée par le gouvernement.

Le Medef a constaté que « les premières pistes de travail proposées par le gouvernement sont intéressantes mais elles doivent être précisées... »

Si les différentes organisations syndicales n'ont pas marqué dès le départ leur opposition franche et massive aux projets du gouvernement, on ne peut pas dire que les représentants patronaux soient sur la même longueur d'onde. Ils prennent les devants et disent dans quel sens le ministère Philippe doit aller. Gageons qu'ils seront entendus puisque le Banquier qui est à l'Elysée sera à leur botte... Sauf si nous ne les laissons pas faire

Tapie ne veut pas rembourser

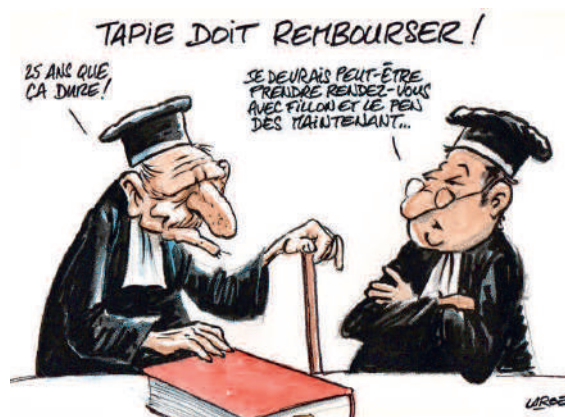
Bernard Tapie, condamné à rendre plus de 450 millions d'€ obtenus dans l'arbitrage de son litige avec le Crédit lyonnais sur la revente d'Adidas, a obtenu le 6 juin l'étalement de sa dette sur six ans au lieu de la saisie immédiate de ses biens.

En prolongeant la procédure de sauvegarde des sociétés Groupe Bernard Tapie (GBT) et

Financière Bernard Tapie (FIBT), le tribunal de commerce de Paris a déclaré inaliénables les biens de l'homme d'affaires.

Sa villa près de Saint-Tropez ou son hôtel particulier parisien, qui sont destinés à garantir ce plan de remboursement, ne peuvent donc être vendus. Le truand, ancien Ministre de Mitterrand, ne dormira pas sous les ponts et continue de mener sa vie de chateau malgré tout l'argent qu'il nous doit.

Y-a-t il une justice dans ce pays ?



UNIRS Union interprofessionnelle des retraité-es solidaires

Pour tous ceux qui veulent avoir des informations sur l'UNIRS, allez sur le site :

<https://www.solidaires.org/UNIRS-Union-nationale-interprofessionnelle-des-retraite-es-solidaires>

Vous y trouverez toute l'actualité de l'UNIRS ainsi que les archives.

Il faut protéger les bébés des écrans !!!

Dans une tribune au « Monde », des médecins et professionnels alertent sur les graves troubles du comportement et de l'attention qu'ils observent de plus en plus chez les petits. Ils souhaitent alerter l'opinion publique des graves effets d'une exposition massive et précoce des bébés et des jeunes enfants à tous types d'écrans : smartphone, tablette, ordinateur, console, télévision.

De très jeunes enfants stimulés par les écrans, qui, à 3 ans, ne nous regardent pas quand on s'adresse à eux, ne communiquent pas, ne parlent pas, ne recherchent pas les autres, sont très agités ou très passifs. La gravité de ces troubles nous conduit à nous interroger. Captés ou sans cesse interrompus par les écrans, parents et bébé ne peuvent plus assez se regarder et construire leur relation. Les explorations du bébé avec les objets qui l'entourent, soutenues par les parents, sont bloquées ou perturbées, ce qui empêche le cerveau de l'enfant de se développer de façon normale.

Ces deux mécanismes – captation de l'attention involontaire et temps volé aux activités exploratoires – expliquent à eux seuls les retards de langage et de développement, présents chez des enfants en dehors de toute déficience neurologique.

Nous les grands parents, nous sommes concernés.

Désorganisations du comportement, absences totales de langage à 4 ans, des troubles attentionnels prégnants, l'enfant ne réagit pas quand on l'appelle, n'est pas capable d'orienter son regard vers l'adulte ni de maintenir son regard orienté vers l'objet qu'on lui tend hormis le portable.

Des troubles relationnels : l'enfant ne sait pas entrer en contact avec les autres. Au lieu de cela, il les tape, lèche, renifle... A ces désorganisa-

tions s'ajoutent parfois des stéréotypies gestuelles et une intolérance marquée à la frustration surtout lorsqu'on enlève « son » écran à l'enfant.

Les parents disent la place centrale



des écrans dans la famille. L'enfant est en contact permanent avec les écrans : de façon directe ou indirecte, lorsque le parent regarde son portable mais ne regarde plus son enfant.

Manque de stimulation et d'échanges humains : Des enfants de moins de 4 ans, présentant des symptômes proches des «troubles du spectre autistique», vivent depuis leur naissance des expériences répétées de manque de stimulation et d'échanges humains suffisamment continus.

Un bébé pour lequel ne s'est pas constitué l'accordage primaire avec son parent, grâce auquel se synchronisent les regards, la voix et les gestes, ne peut se développer de façon normale. Il ne peut accéder à une conscience de soi et développer un langage humain de communication et d'échange avec l'adulte.

Lorsque nous demandons aux parents de retirer les écrans, nous observons des redémarrages : davantage de regards adressés, un temps d'attention prolongé, des échanges de sourires, un besoin de jouer, davantage de curiosité, un développement du langage.

Retard grave de développement :

La surexposition aux écrans est une

des causes de retard grave de développement

Ce problème de santé publique concerne tous les enfants quelle que soit leur origine culturelle. Le même phénomène est observé dans tous les autres pays avec des campagnes de prévention déjà en cours.

Afin de prévenir ces graves retards du développement chez les bébés et les jeunes enfants, des campagnes nationales issues des observations et des recommandations des professionnels du terrain, sans conflit d'intérêts – c'est-à-dire qui ne soient pas liés à l'industrie du numérique et de l'audiovisuel ou aient pu être rémunérés de façon directe ou indirecte par cette industrie – doivent être menées en France et diffusées dans tous les lieux de la petite enfance.

Ce problème rejoint celui souligné par Céline Alvarez dans son ouvrage « Les lois naturelles de l'enfant » qui est disponible à la bibliothèque.

«Joue, pense, parle» est l'association qui milite pour que les jeunes enfants soient libérés de la présence des écrans dans leur environnement.



106 300 000 000 \$: les revenus publicitaires de Google et Facebook en 2016.

Avec l'été, nous avons bien plus d'occasions de sortir et de nous cultiver. A cet effet voici quelques idées qui peuvent vous aider à passer des moments agréables et culturels

«NOUS ET LES AUTRES - Des préjugés au racisme»

Au Musée de l'Homme 17 place du Trocadéro Paris 16° est présenté du 31 mars 2017 au 8 janvier 2018 cette exposition pour apporter un éclairage scientifique sur les comportements racistes et les préjugés.



Au croisement de l'anthropologie, de la biologie, de la sociologie et de l'histoire, l'exposition s'appuie sur des études menées par les chercheurs en sciences de l'Homme et de la société. Elle propose un parcours accessible à tous, qui s'attache à décrypter pourquoi et comment se mettent en place de tels phénomènes dans des sociétés, à un certain moment de leur histoire.

Dans une scénographie immersive originale qui place par exemple le visiteur au cœur d'une salle d'embarquement d'aéroport ou d'une terrasse de café, le public est invité à comprendre les mécanismes individuels et collectifs qui conduisent au rejet des «autres», et à prendre conscience des discriminations dans la société française aujourd'hui.

Avec «NOUS ET LES AUTRES – Des préjugés au racisme», le Musée de l'Homme donne des clés de compréhension à ses visiteurs et encourage leur réflexion personnelle pour déconstruire les préjugés qui persistent dans les consciences.

Ciao Italia !

Avec cette exposition, le Musée national de l'histoire de l'immigration 293, avenue Daumesnil 75012 Paris rend compte, pour la première fois, de l'histoire de l'immigration italienne en France, qui reste la plus importante de l'histoire française.

Dès la seconde moitié du XIXe siècle et jusque dans les années 1960, les Italiens furent les étrangers

les plus nombreux dans l'Hexagone. Aujourd'hui célébrée, leur intégration ne se fit pourtant pas sans heurts.

Entre préjugés dévalorisants et regards bienveillants, violences et passions, rejet et intégration, l'exposition traduit les contradictions spécifiques

de l'histoire de cette immigration tout en mettant en lumière l'apport des Italiens à la société et à la culture françaises. Jouant des clichés et préjugés de

l'époque et rappelant la xénophobie dont

ils étaient victimes, l'exposition s'at-

tache à retracer le parcours géographique, socio-économique et culturel des immigrés italiens en France.

Abordant tout à la fois la religion, la presse, l'éducation, les arts, la musique et le cinéma, les jeux et le sport, ou encore la gastronomie, elle donne à voir tous ces Italiens, ouvriers, mineurs, maçons, agriculteurs, artisans, commerçants, entrepreneurs qui ont fait la France tout en rendant hommage aux plus connus d'entre-eux à l'instar d'Yves Montand, de Serge Reggiani, de Lino Ventura ou encore des familles Bugatti et Ponticelli.



Angelo Tommasi, Gli emigranti, 1896 © Rome, Galleria Nazionale d'Arte Moderna e Contemporanea

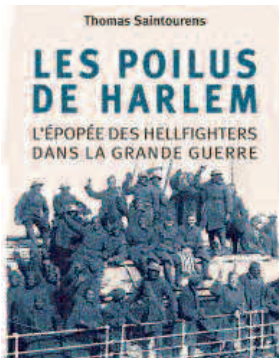
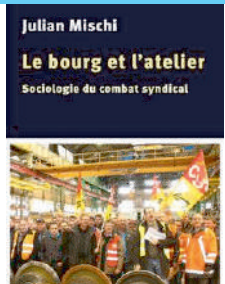
« Ils peuvent empêcher les fleurs de pousser, ils n'empêcheront jamais le printemps d'arriver. »

Pablo Neruda

vive la culture

Quelques livres, un CD, un festival atypique, voici des idées pour passer un bel été et ainsi se préparer à soutenir nos camarades actifs dans les luttes de la rentrée que va nous imposer le nouveau gouvernement.

Le bourg et l'atelier Ed Agone. Le discours dominant sur la « fin de la classe ouvrière » s'impose parce que la représentation du monde ouvrier a été réduite à la grande industrie et à ses secteurs les plus militants. Du démantèlement des vastes concentrations industrielles et de la crise des places fortes du mouvement ouvrier depuis les années 1970, on conclut trop rapidement la disparition du groupe ouvrier et de ses militants. Cette enquête menée pendant 5 ans sur le quotidien de syndicalistes ouvriers dans un atelier SNCF, au sein d'un bourg industriel de 3 000 habitants. Donnant la parole à ces populations il pose la question : comment s'engager quand tout pousse à la désyndicalisation ?



Les poilus de Harlem Ed Tallandier. Ils sont porteurs de valises, avocats ou musiciens de jazz. Tous Noirs américains. Le 15e régiment créé en 1916 à Harlem, est une équipée de choc, composée de 2 000 soldats et de quelques officiers noirs, menés par une poignée de hauts gradés blancs idéalistes. Par leur engagement dans la guerre mondiale, ils entendent briser la logique de ségrégation et prouver leur valeur humaine sur les champs de bataille.

Le 1er janvier 1918, ils débarquent à Brest en entonnant une Marseillaise jazz, prêts à se battre. D'abord relégué aux travaux manuels, ce régiment atypique, sous commandement français, intégré aux poilus, évitant ainsi à l'US Army le mélange des couleurs dans ses rangs, ils multiplieront les faits d'armes dans les tranchées de la Marne. La Grande Guerre sera-t-elle le tremplin espéré vers leur reconnaissance ?

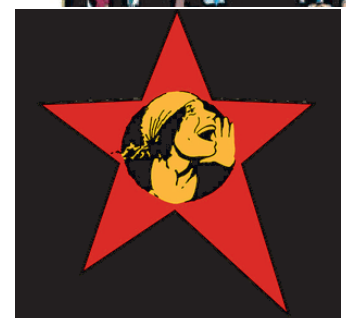
Le journal du OFF Dans les coulisses de l'élection présidentielle Ed Glénat.

Pierre Bogart est un journaliste politique reconnu. Il couvre la campagne présidentielle et doit trouver les bonnes infos. Heureusement, il cotoie ces politiques qui ont pris l'habitude de se confier. Peut-être plus qu'ils ne devraient pas. Ils nous racontent la campagne présidentielle et les primaires de 2017 telles qu'on ne vous les montrera jamais. Car si le héros et son support sont inventés, tout le reste est vrai. Stratégies, crises de nerf, petites phrases... Toutes les anecdotes sont tirées de véritables conversations « en off ». Pour découvrir l'autre vérité qui se cache derrière ces débats.



À contre-courant – Le nouveau CD de la compagnie Jolie Môme que beaucoup d'entre nous connaissent pour son soutien à toutes les luttes et particulièrement celles des cheminots. N'hésitez pas, ce sont comme toujours des textes militants qui font du bien et révèlent une vérité que l'on nous cache.

18€ le CD



Festival «La Belle Rouge» Nous vous attendons cet été pour trois jours (et même une première soirée le jeudi pour les plus pressés) de théâtre, de chanson, de cirque, de films, d'ateliers politiques... et de fraternité du 28 au 30 juillet 2017 à Saint-Amant-Roches-Savine (63), notre joli et combatif petit village de montagne, au dessus d'Ambert en Auvergne.

Sur place des campings gratuits sont à votre disposition, l'un pour les couche-tard qui aiment continuer la fête après les spectacles, l'autre pour les lève-tôt qui ne veulent rien rater des spectacles et débats du matin. Ainsi chacun vit à son rythme et tous sont de bonne humeur. Accès, hébergements, conseils...sur notre site cie-joliemome.org

Fédération SUD-Rail Tel : 01.42.43.35.75 sud.railfederation@gmail.com
www.sudrail.fr

Liaison retraité-e-s 17 Bd de la Libération 93200 Saint Denis. Tel 01 42 43 99 77
Mail : liaisonretraites@retraitesudrail.org - Blog : www.retraitesudrail.org

